

Meudon, la colline menacée

PATRIMOINE

Un projet immobilier à deux pas de l'atelier de Rodin inquiète.

CENT QUATRE-VINGT-HUIT logements sur un site parfaitement constructible, des permis de construire en bonne et due forme. Tout devrait donc aller pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles... Mais peut-on édifier partout, sans tenir compte de l'harmonie d'un paysage et de l'esprit d'un lieu ? C'est toute la question que pose le projet immobilier de la colline dite colline Rodin, à Meudon. Le Musée Rodin (qui conserve, en sa maison, notamment les plâtres du grand artiste) est le point sensible. La vue depuis le musée est légalement protégée et est manifestement menacée par le projet.

Reprenons les faits : le 29 juillet dernier, le groupe Bouygues obtient les permis de construire nécessaires pour plusieurs dizaines de logements... mais la colline où doivent être édifiés les bâtiments a une histoire chère au cœur des Meudonnais et, depuis vingt ans, neuf projets, considérés comme non conformes aux spécificités du lieu ont été rejetés. À ce dernier projet, les associations, très vigilantes, ont de sévères remarques à opposer. Le maire, Hervé Marseille, regrette cette opposition systématique et ce qu'il qualifie de « prises de positions dogmatiques de certains ». L'élus est guidé par ses responsabilités : « Il faut bien construire des logements et amener des emplois », souligne-t-il. « La colline est l'une des dernières zones constructibles. »

Une pétition a été lancée sur Internet par le Comité de sauvegarde du site Meudon-Rodin et a

recueilli 300 signatures. L'architecte Michel-Olivier Dayot dénonce quant à lui « la fraude » dont seraient coupables les promoteurs. Il a étudié de très près le dossier et assure que les Bâtiments de France et la mairie auraient donné leur aval sur la base de documents qui ne traduisent pas la réalité du projet. Un recours contentieux a été déposé auprès du tribunal administratif.

Des carrières classées par l'État

Ancien président de l'association Vivre à Meudon, Jacques Parini souligne, lui, le caractère « historique » de cette colline « possédant en sous-sol un patrimoine exceptionnel ». Se trouvent en effet en sous-sol 8 kilomètres de carrières de craie hors du commun, interdites au public pour des raisons de sécurité. La partie des carrières classée par l'État en 1986 n'est pas apparemment menacée directement mais, même s'il fait confiance aux études géotechniques commandées par les promoteurs, le géologue Michel Colchen remarque que « le risque zéro n'existe pas » et qu'il demeure « une grande inconnue, l'eau ». Selon lui, « l'équilibre géologique qui s'est constitué depuis une dizaine d'années pourrait être remis en cause par ce projet pharaonique ».

Plusieurs associations meudonnaises appellent donc à l'annulation de ce projet d'envergure et réclament un appel d'offres international pour la mise en valeur des carrières. Hervé Marseille, le maire, réplique que cela relève du « fantasme ».

La colline, que surplombe la Villa des Brillants qu'Auguste Rodin acheta en 1895, n'a pas fini d'entretenir les polémiques...

ROCH DE BOYSSON